



-  Périimètre de la demande d'autorisation
-  Périimètre d'exploitation
-  Tronçon de chemin rural inclus dans le périmètre de la demande (sera dévié puis reconstitué après l'exploitation)
-  Limite de section cadastrale
-  Route revêtue
-  Cours d'eau, plans d'eau
-  Bâtiment à usage d'habitation
-  Autre bâtiment